**Cahier des charges en amélioration continue**

**pour un Diagnostic Partagé**

**sur les Causes du Chômage**

***version du 19 novembre 2020***

 

Sommaire

[**Préambule à ce projet de cahier des charges** 5](#_Toc59817707)

[**a L'association DPCC** 5](#_Toc59817708)

[**b Le projet DPCC en France** 5](#_Toc59817709)

[**b1 Mobiliser des demandeurs d’explications** 5](#_Toc59817710)

[***b2 Les objectifs immédiats de DPCC*** 7](#_Toc59817711)

[***Partager le constat du manque d'explication*** 7](#_Toc59817712)

[***Organiser le dialogue entre offreurs et demandeurs d'explication à travers un projet de cahier des charges*** 7](#_Toc59817713)

[***Partenariat administratif et financier*** 7](#_Toc59817714)

[**Cahier des charges stricto sensu** 8](#_Toc59817715)

[**1 Eléments de contexte** 10](#_Toc59817716)

[**a Une prestation d'aide à la réflexion et non d'aide à la décision** 10](#_Toc59817717)

[**b Diagnostic sur le diagnostic** 10](#_Toc59817718)

[**c La solution retenue par l'association DPCC** 11](#_Toc59817719)

[**2 Objectifs** 12](#_Toc59817720)

[**a Périmètre de l’appel à projet** 12](#_Toc59817721)

[**b. Public visé** 14](#_Toc59817722)

[**Public visé Directement** 14](#_Toc59817723)

[**Public visé Indirectement** 14](#_Toc59817724)

[**3 Prestation attendue** 15](#_Toc59817725)

[**a Production de connaissances** 15](#_Toc59817726)

[**a1 Histoire du chômage, de l'emploi et des activités (lot n°1)** 15](#_Toc59817727)

[**a1 1Disposer d'une vision articulée entre économique, sociale environnemental et politique** 15](#_Toc59817728)

[**a1 2 Voir dans la finesse les différentes dimensions en jeu dans l'explication du chômage et de l'emploi.** 16](#_Toc59817729)

[**a1 3 Opérer des aller-retour entre des niveaux fins et le niveau national** 16](#_Toc59817730)

[**a1 4 Liste (non exhaustive) des variables d'influence à étudier** 18](#_Toc59817731)

[**a2 Argumentaires pour la conception de scénarios contrefactuels de plein emploi 1960-2018 (lot n°2)** 20](#_Toc59817732)

[**a3 Conception du ou des modèles support des scénarios "U-chroniques"** 22](#_Toc59817733)

[**a4 Réalisation des supports de modélisation (lot n°3)** 23](#_Toc59817734)

[**a4.1 Finalisation cahier des charges propre à l'outil support** 23](#_Toc59817735)

[**a4.2 Développement de l’outil support de la modélisation** 23](#_Toc59817736)

[**a5 Résultats de l'exploitation des supports de modélisation (lot n°4)** 23](#_Toc59817737)

[**b Accompagnement pédagogique et traduction (lot n°5)** 23](#_Toc59817738)

[**b1 L'objectif de l'appui** 23](#_Toc59817739)

[**b1 Types d’appuis pédagogiques** 24](#_Toc59817740)

[**c Valorisation et la diffusion des travaux** 24](#_Toc59817741)

[**4 Propriété intellectuelle des livrables** 24](#_Toc59817742)

[**Les livrables sont propriété conjointe de l'association DPCC et de l'institut YYY** 24](#_Toc59817743)

[**5. Règles de financement** 24](#_Toc59817744)

[**a. Nature des porteurs de projets** 24](#_Toc59817745)

[**b. Modalités de financement et dépenses éligibles** 25](#_Toc59817746)

[**6. Processus de sélection** 25](#_Toc59817747)

[**a. Critère de recevabilité et d’éligibilité** 25](#_Toc59817748)

[**b. Critères de sélection** 25](#_Toc59817749)

[**Les projets seront choisis en fonction des points suivants :** 25](#_Toc59817750)

[**c. Modalités de sélection des projets** 26](#_Toc59817751)

[**d. Transparence du processus** 26](#_Toc59817752)

[**7. Mise en œuvre, suivi du projet et allocation des fonds** 27](#_Toc59817753)

[**a. Conventionnement** 27](#_Toc59817754)

[**b. Comité de pilotage** 27](#_Toc59817755)

[**c. Evaluation** 27](#_Toc59817756)

[**d. Communication** 27](#_Toc59817757)

[**e. Confidentialité des données personnelles** 28](#_Toc59817758)

[**8. Dépôt des dossiers et demande de renseignements** 28](#_Toc59817759)

[**Annexe 1 : Contenu du dossier de candidature** 30](#_Toc59817760)

[**Annexe 2 : Modalités de dépôt en ligne** 31](#_Toc59817761)

[**Annexe 3 : Conseils de l'association DPCC** 31](#_Toc59817762)

[**a Conseils : généraux** 31](#_Toc59817763)

[**b Pour constituer l'histoire du chômage et de l'emploi** 31](#_Toc59817764)

[**b1 Etablir une bibliographie et une webographie** 31](#_Toc59817765)

[**b2 Pour identifier les variables d'influence** 31](#_Toc59817766)

[**c Pour la conception de scénarios contrefactuels** 32](#_Toc59817767)

[**c1 Pour le travail de modélisation, distinguer quatre activités qui peuvent être considérées en première approche comme quatre étapes successive** 32](#_Toc59817768)

[**c2 Pour l'activité 2** 32](#_Toc59817769)

[**c3 Conseils pour le calibrage** 32](#_Toc59817770)

[**d Pour les supports pédagogiques** 33](#_Toc59817771)

[**e Pour la réalisation des supports de modélisation** 33](#_Toc59817772)

[**Annexe 4 : Glossaire** 34](#_Toc59817773)

[**glossaire (repris de futurible)** 34](#_Toc59817774)

[**Enjeu :** 34](#_Toc59817775)

[**Hypothèse :** 34](#_Toc59817776)

[**Hypothèse tendancielle :** 34](#_Toc59817777)

[**Indicateurs :** 34](#_Toc59817778)

[**Macro-scénario :** 34](#_Toc59817779)

[**Micro-scénarios :** 34](#_Toc59817780)

[**Scénario :** 35](#_Toc59817781)

[**Scénario CONTREFACTUEL :** 35](#_Toc59817782)

[**Scénarios exploratoires :** 35](#_Toc59817783)

[**Scénarios normatifs ou stratégiques :** 35](#_Toc59817784)

[**Signal faible ou fait porteur d’avenir :** 35](#_Toc59817785)

[**Tendance :** 35](#_Toc59817786)

[**Tendance lourde :** 35](#_Toc59817787)

[**Variable (d'influence) :** 35](#_Toc59817788)

[**Variable externe :** 36](#_Toc59817789)

[**Variable interne :** 36](#_Toc59817790)

[**Variable-Clé :** 36](#_Toc59817791)

# **Préambule à ce projet de cahier des charges**

### **a L'association DPCC**

L'association des Demandeurs d'explication pour un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage (DPCC) a été créé le 10 mars 2018 à Paris. Cette association à but non lucratif est non partisane, indépendante et novatrice. Son objectif est de rendre possible l'établissement d'un diagnostic partagé sur les causes du chômage en France et d'encourager l'établissement d'autres DPCC dans d'autres pays.

Site web : [www.dpcc.fr](http://www.dpcc.fr)

Pour contacter l’association : accueil@dpcc.fr

### **b Le projet DPCC en France**

#### **b1 Mobiliser des demandeurs d’explications**

Mobiliser des demandeurs d'explication pour comprendre les causes du chômage est le défi que s'est donné notre association depuis sa création, il y a trois ans. Aussi pouvons-nous désormais tirer les enseignements de son activité entièrement bénévole.

En effet, si nous continuons à ignorer les causes du chômage, notre compréhension du manque de demande d'explication a pour sa part considérablement progressé.

Le manque de demande d'explication mérite d'être observé au niveau individuel et au niveau collectif.

**Au niveau individuel**, trois grandes justifications encouragent l'évitement des causes du chômage :

L'argument pessimiste : considérant que le chômage de masse est inéluctable, il revient à considérer que la recherche des causes du chômage ne peut qu'être inutile : puisqu'il n'y a pas de solution, il n'y a pas de problème.

L'argument de l'"urgence à agir ", qui peut se résumer comme suit : on ne peut pas à la fois réfléchir et agir, et comme il est urgent d'agir, il ne faut pas réfléchir.

L’argument est celui de l'"ignorance modeste", qui a été longtemps le nôtre : considérant que le chômage est un phénomène réservé aux initiés car trop complexe à saisir, il consiste à s'arranger avec l'idée qu'il existerait quelque part des grands experts détenteurs de l'explication du problème. Cet argument, qu'on le regrette ou non, est faux. Vous comprendrez en particulier, à la lecture du présent cahier des charges, pourquoi il ne peut en être autrement : un travail d'explication est possible, mais pour un expert solitaire, il serait colossal. Mais surtout, le problème est qu'il n'a jamais été demandé. Aussi vous ne trouverez pas de trace de financement public dédié à la compréhension des causes du chômage au cours des quarante dernières années, et cela malgré la création du Conseil d'Orientation pour l'Emploi, absorbé depuis par France Stratégie.

On peut noter que la crise liée au COVID ne devrait pas fondamentalement changer les obstacles à une demande d'explication des causes du chômage, obstacles qui restent de toute façon toujours aussi forts.

D'une part, la crise post COVID conforte à la fois l'"urgence à agir" et le pessimiste : le COVID apparaissant désormais comme la cause naturelle et immédiate de tous les maux actuels, l'intérêt d'une recherche d'explication est davantage affaibli.

D'autre part, la crise du COVID dévoile la complexité de la société et l'urgence à la comprendre: elle met en lumière la force des interactions entre les institutions (Etat, régions, collectivités locales, BCE...) , les marchés (privés et publics), le travail, la santé, les vaccins, les matières premières... La nécessité d'adopter un point de vue bien plus large que celui des catégories des économistes pour agir sur l"économie" peut ainsi devenir plus évidente pour le grand public et les institutions.

Par ailleurs, au-delà de ces arguments individuels, les nombreux essais infructueux de notre association pour mobiliser des demandeurs d'explication nous invitent à poser, intuitivement, les ordres de grandeur suivants :

Parmi les 67 millions de français, moins de la 50% tiers serait sensible à la défense d'intérêts collectifs bien définis : intérêts portés par des associations professionnelles, associations sportives, de défenses de consommateurs syndicats, partis politiques...

10% de cette dernière population s'intéresserait à l'intérêt général, "intérêt" dont on ne peut rien espérer en retour.

On peut estimer que 5% de cette dernière population s'intéresserait au chômage.

Au sein de cette dernière population, 1% seulement s'intéresserait à la compréhension des causes du chômage indépendamment de la recherche de solutions envisagées à l'avance.

Ainsi, même à supposer que le projet de notre association dispose d'une forte notoriété, le nombre de demandeurs d'explications ne dépassera jamais le nombre de sièges de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Au niveau collectif, il est donc raisonnable de penser que la demande citoyenne d'explication restera insuffisante, comme elle l'a été au cours des quarante dernières années.

Pourquoi malgré tout renverser cette tendance ?

Nous espérons qu'un des trois arguments suivants saura vous convaincre :

Comprendre les causes du chômage ne peut qu'améliorer la qualité des débats politiques. Un diagnostic partagé sur les causes du chômage n'impliquera pas un consensus sur les mesures à prendre. En revanche, il donnera de la lisibilité aux différents projets politiques qui seront défendus lors des différentes échéances électorales.

La recherche d'une compréhension partagée des causes du chômage serait une contribution à la cohésion sociale du pays. En particulier, l'explication visée par le cahier des charges de notre association devrait donner à chacun la possibilité de situer sa propre trajectoire individuelle dans l'histoire économique et sociale de notre pays.

La production d'une explication des causes du chômage ne peut que faciliter la conception des instruments qui seront indispensables pour une vision stratégique de l'accompagnement des compétences de la France. Cette vision stratégique, qu'on soit favorable ou non à l'idée d'un accompagnement des compétences de la France, ne peut qu'être utile pour préparer l'avenir. Elle est indispensable aussi pour l'accompagnement de la transition écologique.

#### ***b2 Les objectifs immédiats de DPCC***

##### ***Partager le constat du manque d'explication***

Avant d'initier une prestation pour disposer d'un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage, la cohérence de la démarche n'exige-t-elle pas auparavant de partager le constat de l'insuffisance des diagnostics proposés sur les causes du chômage ? C’est pourquoi l’association DPCC souhaite nouer des partenariats pour organiser une journée au cours de laquelle le constat de carence pourra être connu, reconnu et médiatisé.

##### ***Organiser le dialogue entre offreurs et demandeurs d'explication à travers un projet de cahier des charges***

Ce projet de cahier des charges est le « vecteur » des questions des adhérents de l’association DPCC et de ses sympathisants. Sa diffusion suscitera de premiers échanges avec des experts, centre de recherches et bureaux d’études envisageant de répondre à l’appel d’offre. Ces échanges permettront en retour d’améliorer ce projet de cahier des charges.

##### ***Partenariat administratif et financier***

L’association DPCC recherche un ou des partenaires (par défaut dénommé Institut YYY dans le cahier des charges stricto-sensu ci-après) pour prendre en charge la gestion administrative et financière de l’appel d’offre. Le rôle de l’association sera de stimuler la production d’explication et de se positionner en vérificateur, pour ses adhérents, de la qualité du travail de production d’explication.

# **Cahier des charges stricto sensu**

***Institut YYY et*** ***Association des demandeurs d’explication***

***pour un Diagnostic Partagé***

***sur les Causes du Chômage***

**Cahier des charges**

**de l’appel à projet DPCC 2021**

**Quel est l’objectif de cet appel à projets ?**

L’objectif général de cet appel à projet est de produire les explications et les outils supports pédagogiques nécessaires et suffisants pour élaborer un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage (DPCC) en France.

Son objectif spécifique est de répondre aux besoins de compréhension exprimés par les membres de l’Association des demandeurs d’explication pour un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage (« Association DPCC »).

Le présent cahier des charges a été élaboré par l’association DPCC. Cette dernière version a été validée lors de son assemblée générale extraordinaire du XX/XX/ 2021.

**Dans quel cadre est lancé cet appel à projets ?**

Cet appel à projets s’inscrit dans le cadre du partenariat conclu le XX/XX/21 entre l’association DPCC et l’institution YYY. L’institution YYY est responsable du financement et de la gestion administrative et financière de cet appel à projet. L’association DPCC est responsable du suivi technique de la prestation puis de sa valorisation auprès de ses adhérents. Elle valide en dernier ressort les livrables intermédiaires et finaux. Conformément à l’accord de partenariat conclu entre l’Association DPCC et l’institut YYY, les livrables appartiennent conjointement à l'association DPCC et à l'institut YYY.

**Quelle est la dotation de l’appel à projets**

Cet appel à projets est doté de 5 millions d’euros.

**Qui peut soumettre une proposition ?**

Le présent appel à projets vise tous les types d’acteurs (publics ou privés, dont associatifs), en capacité d’associer les compétences multidisciplinaires et pédagogiques requises pour mener à bien la prestation demandée.

L’aide accordée prendra la forme de subventions. Elle couvrira une période maximale de 2 ans. L’assiette des dépenses éligibles des projets devra être supérieure à 200 000 euros.

**Comment candidater ?**

L’appel à projets est consultable sur le site des consultations de l’institution YYY à l’adresse :

InstitutionyyyappelaprojetDPCC.fr

Les dossiers de candidature doivent être déposés complets et signés, par voie électronique, à la même adresse.

L’appel à projets est ouvert pour une période de X jours, à compter du XX/XX/2021.

Pour pouvoir être instruits et évalués dans le cadre de la première vague de sélection, les dossiers devront impérativement être déposés complets, sous forme électronique, avant le :

**Xx xx 2020 A 12H00 (HEURE DE PARIS).**

# **1 Eléments de contexte**

### **a Une prestation d'aide à la réflexion et non d'aide à la décision**

Faut-il impérativement partager un diagnostic avant d'agir ?

Relier directement un problème à "sa" solution n'est pas toujours souhaitable : on peut être d'accord sur les causes d'un problème sans pour autant s'entendre sur les solutions à retenir. Et réciproquement.

Ainsi, le projet DPCC n'est pas un projet d'aide à la décision mais un projet d'aide à la réflexion : sa vocation n'est pas de critiquer ou de défendre de nouvelles mesures de politique publique mais de créer un espace d'aide à la réflexion en dehors de l'aide à la décision. La distance mise entre l’aide à la réflexion et l’aide à la décision encouragera la conception, dans un autre cadre que le projet DPCC, des solutions innovantes.

DPCC n'est cependant pas non plus un projet de recherche. Son objectif est d'obtenir des réponses substantielles dans un délais court, moins de deux ans, les moyens pour y parvenir étant précisés dans ce cahier des charges.

### **b Diagnostic sur le diagnostic**

Avant d'initier une prestation pour disposer d'un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage, la cohérence de la démarche n'exige-t-elle pas auparavant de partager le constat de l'insuffisance des diagnostics proposés sur les causes du chômage ?

*La recherche de solutions a fait l'impasse sur la recherche fondamentale dédiée à la compréhension des causes du chômage*

Les travaux d'étude ou de recherche ont d'abord pour objectif d'établir des conseils ou de critiquer les remèdes envisagés. Utiles pour ceux qui les financent, ces recherches appliquées tendent à masquer l'importance de la recherche fondamentale : comprendre les faits indépendamment de l'utilisation possible des nouvelles connaissances.

Ainsi, les travaux de recherche fondamentale sont rares. Et surtout insuffisants : le chômage y apparaît dilué dans un tableau plus général - l'analyse des causes y est négligée. Plus rare encore sont les travaux dédiés aux seules causes du chômage.

Le dernier essai pour comprendre les causes du chômage dans leur ensemble a été initié par les pouvoirs publics en 2008, quand le Conseil d’orientation de l’emploi, un organisme placé auprès du Premier Ministre, s’est saisi du sujet pour produire un « Rapport sur les causes du chômage ». L’autosaisine du COE en elle-même indique un manque de demande pour s’emparer du sujet : personne d’autre que le COE n’avait demandé ces travaux.

A l'issue de sa revue de la littérature sur les causes possibles du chômage le rapport reconnaît le problème : "Le tour d’horizon réalisé dans cette partie incite à la modestie sur ce que l’on sait des causes du chômage français". Quelques travaux complémentaires ont été depuis menés sur des aspects indispensables à mettre en lumière (facteur territorial, mobilité des personnes…) mais toujours sous un angle partiel.

Fallait-il continuer à creuser le constat d'un manque de diagnostic partagé où initier directement la demande pour un diagnostic partagé ?

La constitution de l'association DPCC est en elle-même un début de solution : une des raisons fondamentales du manque de diagnostic est l'absence de demandeurs en la matière.

En tant que collectif de demandeurs d'explication qui adhèrent au projet intuitu personae, l'association DPCC permet d'incarner une demande qui était auparavant atomisée, évanescente et sans effet sur les producteurs potentiels d'explication.

### **c La solution retenue par l'association DPCC**

L'association a progressivement opté pour la solution pragmatique, jugeant qu'il était a priori moins difficile de rendre claires les causes du chômage que d'expliquer pourquoi à ce jour elles continuaient d'être obscures.

Ce choix a été aussi encouragé par les facteurs suivants :

D’une part, la production d'explication est **plus facile** qu'auparavant, les évolutions technologiques et les pratiques collaboratives interdisciplinaires jouent désormais dans un sens favorable. En particulier, développer des outils informatiques ad hoc est de moins en moins coûteux. Cela peut faciliter la production de nouvelles théories, avec des propositions de représentations à la fois plus fines et plus globales des systèmes sociaux et économiques.

Les progrès techniques des outils pédagogiques (voir ludiques) permettent également une appropriation plus rapide côté utilisateur/bénéficiaire des travaux.

D’autre part, l'opposition qualitatif/quantitatif qui semblait départager économie et sociologie est désormais désuète, l’accès à l’open data effaçant certaines frontières entre les disciplines. Les possibilités de coopérations entre disciplines sociales différentes (y compris au sein des disciplines économiques) sont ainsi plus fortes.

Enfin, chacun peut le constater de lui-même, le risque de se tromper sur le diagnostic de départ est très faible : les explications habituelles du chômage sont contradictoires, désarticulées, sans distinction entre ce qui est négligeable et ce qui est important. L'éducation, la formation, la concurrence internationale, les délocalisations, les grands choix budgétaires et monétaires, les mauvais fonctionnements du marché du travail, les dynamiques propres aux territoires, la domination de l'économie par la finance, la mondialisation, la course au moins disant pour les salaires et la sécurités sociale, la faiblesse de la croissance, les relations salariales, l'accompagnement des demandeurs d'emploi, le chômage volontaire, les effets de l'indemnisation du chômage, les institutions ... c'est un grand Capharnaüm qui se dresse devant celui qui se demande d'où vient le chômage. Nombreux sont les éléments à prendre en compte, mais lesquels et jusqu'où ? Quelle est leur place les uns par rapport aux autres ? Comment distinguer ce qui est important de ce qui négligeable ?

Pour le moment, personne ne semble capable de répondre à ces questions. Personne en tout cas n'a été en mesure de proposer des explications pertinentes, cohérentes, intelligibles et, au final, convaincantes.

C'est à l'ensemble de ces questions que les candidats sont invités à répondre.

# **2 Objectifs**

### **a Périmètre de l’appel à projet**

A1 Périmètre thématique

Tous les sujets utiles à la production d’explication des causes du chômage sont recevables. De ce point de vue, il n’y a pas de limite thématique préétablie.

Le chômage à expliquer est celui qui a touché les français, directement et indirectement, au cours des cinquante dernières années, jusqu’à 2020 (crise du COVID incluse). Toutes les formes de chômage devront être expliquées, qualitativement et quantitativement, sans confondre chômage et chômeurs, et quelles que soient les définitions retenues pour mesurer le chômage ou le nombre de demandeurs d’emplois (BIT, DARES, INSEE, Pôle emploi).

Le chômage doit être le résultat final de l’explication à produire. Il doit donc jouer le rôle de fil conducteur du travail de production d’explication.

A2 Périmètre méthodologique

Les travaux de prévision et de prospective n'entrent pas dans le périmètre de cette prestation. Les scénarios normatifs ou stratégiques sont ainsi exclus.

|  |  |
| --- | --- |
| **Scénarios normatifs ou stratégiques :** | Scénarios explorant le spectre des futurs souhaitables et réalisables. |

*Les termes encadrés ci-dessous sont récapitulés dans le glossaire en annexe 3. Le glossaire proposé en annexe évoluera au fur et à mesure des questions et échanges au sein du collectif des demandeurs d’explication. Pour démarrer, nous commençons en reprenant un glossaire établi par l’association Futurible, association qui fait référence dans le domaine de la prospective, une activité par essence multidisciplinaire et qui nous intéresse donc à ce titre. L’objectif cependant n’est pas de faire autorité avec un dictionnaire qui serait donné à l’avance mais de construire une référence commune qui facilite les échanges d’abord au sein du collectif des demandeurs d’explication, ensuite avec les futurs groupements de producteurs d’explication.*

L'enjeu, du point de vue quantitatif, sera d'expliquer à grande et petites échelles l'évolution du taux d'emploi et le taux de chômage en France, avec une prise en compte différenciée des territoires, y compris les départements et région d'outre-mer (DROM): Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion.

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeu :** | Problématique identifiée qui porte en elle un potentiel de changements, positifs (opportunités) ou négatifs (menaces) et qu’il est nécessaire de prendre en compte pour construire un scénario et déterminer une stratégie. L’enjeu est ce qui, sur le terrain ou le champ de bataille, peut être perdu ou gagné. Ce concept peut être repris même sous l’angle rétrospectif recherché par le projet DPCC. |

Toutes les variables d'influences contribuant à l'explication des causes du chômage entrent dans le périmètre de la prestation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Variable (d'influence) :** | est un facteur, un paramètre, ou un déterminant qui influe sur le système. Elément du système qui exerce ou est susceptible d'exercer une influence sur le problème étudié. Souvent une variable est un mélange de facteur et d'acteur (un facteur évolue le plus souvent sous l'influence d’un acteur ou de plusieurs acteurs). Un des enjeux du travail explicatif consistera à distinguer parmi les variables d’influence celles qui ont impacté le plus directement et le plus fortement le chômage et l’emploi. Ces variables causales, une fois bien identifiées, seront les causes du chômage à retenir en priorité pour comprendre complètement le phénomène. |

En particulier, l'ensemble des éléments explicatifs des taux d'emploi et de chômage de la période 1960-2020 fait partie du périmètre des variables d’influence.

### **b. Public visé**

#### **Public visé Directement**

Les membres de l'Association DPCC sont les premiers bénéficiaires des travaux ainsi que les partenaires (institutions, fondations, entreprises et association) de l'association DPCC.

#### **Public visé Indirectement**

Grand public, Lycéens, responsables des corps intermédiaires (syndicats, parti politique, associations), professionnels de l’emploi et du développement économique.

# **3 Prestation attendue**

### **a Production de connaissances**

La réalisation de 5 lots successifs sera nécessaire.

#### **a1 Histoire du chômage, de l'emploi et des activités (lot n°1)**

*Livrable attendu : document word avec bibliographie et webographie*

L'histoire du chômage, de l'emploi (et des activités correspondantes) demandée dans le cadre de cet appel à projet doit permettre de préparer les étapes suivantes : construction et sélection des histoires contrefactuelles les plus pertinentes (sous forme de récits), conception et démarrage des travaux de modélisation.

L'objectif de l'histoire du chômage et de l'emploi sera de :

Disposer d'une vision articulée entre déterminants économiques, sociaux, politiques et environnementaux.

Voir dans la finesse les différentes dimensions en jeu dans l'explication du chômage et de l'emploi.

Opérer des aller-retour entre des niveaux fins et le niveau national

##### **a1 1Disposer d'une vision articulée entre économique, sociale environnemental et politique**

Les premiers constats sur les chocs et sur les caractéristiques du chômage français confirment que l’analyse des causes du chômage ne peut être conduite sans s’intégrer dans une réflexion plus large, réconciliant les approches macro- et micro-économiques, sur les liens entre régime de croissance et flux d’emplois.

Ce constat en 2007 par le groupe de travail préparatoire aux travaux du COE sur les causes du chômage établis reste valide. La compréhension de l'importance relative des causes du chômage nécessite en effet l'adoption de visions systémiques.

Si le chômage a des effets sur lui-même, il faudra préciser de quelle manière cela se produit. On se demandera également comment, d’un côté, les inégalités sociales encouragent le chômage global, (notamment les inégalités d'accès aux marchés du travail pour les jeunes et les séniors) et, d’un autre côté comment le chômage observable macro-économiquement peut favoriser ou défavoriser le chômage, soit globalement, soit pour certaines personnes. Autrement dit, dans quelle mesure la composition du chômage a des effets sur son niveau global ? Est-ce que les discriminations sur le marché du travail ont des conséquences sur le niveau de chômage global ?

Il faut également voir comment la nature (ressources naturelles, matières premières, énergie) intervient dans le système socio-économique : dans quelle mesure cela serait-il simplement un élément de contexte du point de vue de la compréhension des causes du chômage et de l'emploi ?

##### **a1 2 Voir dans la finesse les différentes dimensions en jeu dans l'explication du chômage et de l'emploi.**

Différencier les histoires des activités économiques : les explications sur les causes du chômage en France ne peuvent placer dans le même ensemble tous les marchés de biens et service (dont services financiers).

Différencier les histoires des personnes (sexe, âge, métiers, qualifications, compétences, bassins d’emplois)

Différencier les histoires des bassins d’emploi ;

L'établissement des faits historiques à des niveaux détaillés est nécessaire mais non suffisant, de la même façon que l'autopsie d'un médecin légiste ne constitue qu'un élément d'une enquête confiée à un juge d'instruction.

L’introduction du livrable comportera la partie "autopsie" des travaux du COE de 2008 actualisée pour prendre en compte la période 2008-2018

 http://www.coe.gouv.fr/IMG/pdf/Doc\_1\_-\_Doc\_preparatoire\_sur\_les\_causes\_du\_chomage.pdf#page=7

##### **a1 3 Opérer des aller-retour entre des niveaux fins et le niveau national**

Pour faire avancer l'enquête historique, il faudra questionner la pertinence des échelles d'observation des variables envisagées.

L'objectif est de disposer d'explications du chômage non seulement « macro » mais aussi pertinentes au regard de ce chacun peut observer de lui-même.

Pour préciser les dynamiques sociales et économiques et leurs interactions, il sera nécessaire d'identifier la nature des relations entre les échelles : échelles locales/individuelles et échelle globale(nationale).

Il faut notamment être en mesure de donner du sens au syndrome "Roland Garros" appliqué à l'emploi.

Syndrome Roland Garros : d'un côté, on observe des places vides dans les tribunes durant chaque grand tournois, et de l’autre le besoin d'agrandir le site pour accueillir un public plus important a été reconnu (et un nouveau court a été inauguré en 2019). Comme expliquer ce phénomène ? Transposée à l'emploi, l’interrogation est la suivante : d'un côté on observe des emplois non pourvus pour un grand nombre d’entreprises et , de l'autre on observe un manque global d'emploi. Comment expliquer ce phénomène et en mesurer l'importance ? Quelle est l’importance de la gestion microéconomique dans l’économie générale ?

Ces allers-retours doivent ainsi permettre de réactualiser les théories du chômage,

Cette histoire doit permettre de repérer les variables d'influence, les variables clés, les signaux faibles tout en mettant en évidence les indicateurs jugés pertinents

|  |  |
| --- | --- |
| **Variable (d'influence) :** | est un facteur, un paramètre, ou un déterminant qui influe sur le système. Elément du système qui exerce ou est susceptible d'exercer une influence sur le problème étudié. Souvent une variable est un mélange de facteur et d'acteur (un facteur évolue le plus souvent sous l'influence d’un acteur ou de plusieurs acteurs).Pour faire un parallèle avec une enquête criminelle, les variables d’influence sont seulement des « suspects ». Elles sont seulement susceptibles d’être incriminées comme causes du drame, à savoir le chômage de masse au cours de ces quarante dernières années. Elles peuvent aussi avoir joué un rôle positif en évitant une aggravation de la situation. L’ enquêteur -producteur d’explication ne devra donc pas présumer à l’avance de la culpabilité d’une variable d’influence. Il lui faudra en revanche préciser le rôle de chaque variable d’influence dans le drame qui s’est joué, quitte à démontrer l’absolue innocence de la variable suspecte. |
| **Variable-Clé :** | Les variables les plus influentes sur le système considéré (les plus dépendantes sont écartées). |
| **Signal faible ou fait porteur d’avenir :** | Signes intimes dans leurs dimensions présentes mais potentiellement immenses par les conséquences virtuelles. La plupart des facteurs de changement politiques, économiques, technologiques ou culturels sont des variables à peine perceptibles aujourd'hui qui peuvent constituer les tendances lourdes de demain. |
| **Indicateurs :** | Instruments de mesure ou d’observation de la tendance. Indices, ratios ou listes de faits permettant de mesurer ou d'observer l'évolution d’une variable dans le temps. |

##### **a1 4 Liste (non exhaustive) des variables d'influence à étudier**

NB : comme indiqué dans le glossaire, toutes les variables d’influences ne sont pas nécessairement des causes du chômage.

Le progrès technique

Les évolutions conjoncturelles de la croissance.

La croissance de la population active

Les flux migratoires,

La natalité (dont celle des enfants non désirés),

La santé des personnes à tous les âges (donc mesures de politique de santé),

Le COVID,

La mondialisation et les délocalisations

Les marchés financiers.

Prélèvements obligatoires

Le salaire minimum ;

Le coût du travail ;

L’éducation, formation initiale et formation tout au long de la vie

Les compétences des personnes (non maîtrise anglais-pas de départ étranger),

Les condition d'accès à la formation continue,

Le décrochage scolaire/décrocheurs scolaires

L’orientation scolaire, orientations professionnelle,

La qualité de l'enseignement général et de l’enseignement technique (dont anglais),

La prise en charge des enfants en bas âge,

La délinquance,

Les institutions du marché du travail.

Les formes de contrats de travail ;

L’accompagnement des chômeurs,

Les motivations individuelles face au travail,

Les inégalités d'accès au marché du travail ;

Le fonctionnement des marchés des biens et services

Les marchés de biens et service (au moins cent, dont ceux avec des barrières à l'entrée),

La démographie des entreprises par secteurs (tailles et âge),

L’accompagnement pour la reprise et transmission d’entreprises, passerelles professionnelles.

La qualité des relations sociales dans l’entreprise

L’entraide intergénérationnelle,

L’organisation de la propriété du capital.

Inégalités de revenu (prendre en compte le rapport entre inégalités nationales et inégalités internationales vu dans les travaux de Pierre-Noël Giraud),

Les dynamiques territoriales infra-régionales (à l'échelle de bassins d'emploi)

Les solidarités au sein des territoires (associatives socio-culturelles, telles que par exemple association parents d'élève),

Le logement et les transports de proximité (à voir selon les bassins d'emploi),

Le coût du permis de conduire,

Les mobilités géographiques professionnelles,

Les variables environnementales : artificialisation des terres, préservation du littoral, production d’énergie, gestion des déchets et du recyclage.

Le chômage lui-même.

|  |
| --- |
| Pour mémoire : la liste des causes "éventuelles" identifiées dans le rapport COE de 2008A. Le ralentissement de la croissance.B. La croissance de la population activeC. Le progrès techniqueD. La mondialisation et les délocalisationsE. Les marchés financiers.F. Coût du travail et prélèvements obligatoiresG. Éducation, formation initiale et formation tout au long de la vieH. Les institutions du marché du travail.I. Le fonctionnement des marchés des biens et servicesJ. La qualité des relations sociales dans l’entreprise |

#### **a2 Argumentaires pour la conception de scénarios contrefactuels de plein emploi 1960-2018 (lot n°2)**

*Livrable attendu : document sur traitement de texte (300 pages minimum)*

Identification des variables internes: sur quoi l'Etat, les partenaires sociaux, les collectivités, et les individus pouvaient-ils agir ?

Identification des variables externes: sur quoi il n'était pas possible d'agir à l'échelle de la France où indirectement à l'échelle européenne ou mondiale

Identification des tendances, dont tendances lourdes

Catégorisation des scénarios contrefactuels à approfondir à partir d'un outil support (sauf si déjà fait par l'association DPCC)

|  |  |
| --- | --- |
| **Variable interne :** | facteur sur lequel l'organisation qui initie la démarche de prospective a un pouvoir de décision ou de maîtrise. |
| **Variable externe :** | facteur sur lequel l'organisation qui aurait pu avoir initié la démarche de prospective n’aurait pas eu de pouvoir. On peut imaginer comme organisation le Commissariat Général au Plan en 1960.  |
| **Tendance :** | Une tendance est une transformation mesurable ou observable au sein d’un système donné, et qui porte en germe les dynamiques des comportements futurs de ce système.  |
| **Tendance lourde :** | transformation significative et sur une période suffisamment longue pour que l'on puisse prévoir son évolution dans le temps. Une variable ou un facteur d'influence caractérisé par une tendance lourde ne donnera lieu qu’à une seule hypothèse pour un scénario contrefactuel *( à mettre aussi en glossaire).*  |
| **Scénario :** | jeu cohérent d'hypothèses conduisant d’une situation d’origine à une situation future. Un scénario est une description du système à un horizon donné et du cheminement conduisant à son état final.  |
| **Scénarios exploratoires :** | scénarios explorant le spectre des futurs possibles *(du point de vue ici de 1960)*  |

#### **a3 Conception du ou des modèles support des scénarios "U-chroniques"**

**Identification des Macro-scénarios** (ou régimes) à partir desquels on peut essayer de voir l'influence, à la marge, de certaines variables internes

 **Identification des Micro-scénarios** selon qu'ils dépendent fortement ou faiblement des Macro-scénarios

|  |  |
| --- | --- |
| **Macro-scénario :** | scénarios globaux relatifs à l’ensemble du système. |
| **Micro-scénarios :** | scénarios partiels relatifs à une composante du système.  |

Pour les liens micro-macro :

- proposer des solutions pour endogénéiser la relation entre chocs macro-économiques et institutions

- utiliser les idées de Philippe d'Iribarne 1990 (voir son ouvrage *le chômage paradoxal*), pour l'essai d'affectation du rôle des variables, sans distinction de leur rôle en terme de causalité

**Identification des hypothèses à faire varier** pour voir la dépendance du chômage et de l'emploi relativement à ces hypothèses

**Sélection des nomenclatures et construction des nomenclatures complémentaires** (activités économique, emploi, compétences, éduction territoires...)

Comparaison des méthodes et champs d’investigation avec les travaux de modélisation partielle (macro-économiques et micro-économiques) déjà existants.

#### **a4 Réalisation des supports de modélisation (lot n°3)**

Cette activité peut être intégrée ou sous-traitée par le consortium candidat. Même si le choix du consortium n’est pas celui d’une sous-traitance l’activité à conduire doit être spécifiée à travers un cahier des charges dédié.

##### **a4.1 Finalisation cahier des charges propre à l'outil support**

**Etablissement de la liste des variables à modéliser.** Cette liste doit prendre en compte les variables des travaux de modélisation déjà existants, de telle sorte qu'un dialogue technique puisse être possible avec les exercices de modélisation déjà faits (en particulier tous ceux mentionnés dans les travaux du COE 2008). Cela implique de voir au préalables les méthodes, telles que celle de ceux qui se sont penchés sur les effets de la réduction du temps de travail.

**Etablissement des relations entre variables à modéliser ;**

**Identification des hypothèses tendancielles.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Hypothèse :** | Evolution ou état possible d'une variable à un horizon donné. |
| **Hypothèse tendancielle :** | hypothèse reposant sur la prolongation de la tendance passée. |

##### **a4.2 Développement de l’outil support de la modélisation**

Le développement doit aboutir à la livraison d’un modèle informatique ou un ensemble de modèles interconnectés. Les développements doivent être faits avec des logiciels en Open Source.

#### **a5 Résultats de l'exploitation des supports de modélisation (lot n°4)**

L’exploitation doit permettre de tester l'importance des variables « toutes choses égales par ailleurs » en faisant varier les hypothèses. La distinction entre variables d'influence et variables clé sera ainsi précisée par des ordres de grandeur en relation avec le taux d’emploi et sur le taux de chômage.

Livrables attendus ici (hors supports pédagogiques) : document avec traitement de texte et présentations powerpoint.

### **b Accompagnement pédagogique et traduction (lot n°5)**

#### **b1 L'objectif de l'appui**

L'explicitation du processus de production est essentielle pour l'appropriation des travaux des producteurs d'explication par les membres de l'association DPCC.

L'objectif de l'appui pédagogique est de faciliter la compréhension des lots de travaux au fur et à mesure de leur livraison (histoire générale, argumentaires pour choix des scénarios contrefactuels, conception des modèles, réalisation des modèles, résultats de l'exploitation).

#### **b1 Types d’appuis pédagogiques**

Des supports pédagogiques variés sont attendu pour chaque lot livré : plaquette, film ("making of" du lot, film d'animation...), outil informatique ludique et interactif. Ces supports seront fournis dès qu'un lot sera achevé.

Après la livraison des résultats définitifs 4-5 films d'animation illustreront les points les plus importants et les points les plus difficiles à comprendre (pas plus de 5 mn par film).

Les supports seront traduits/sous-titrés en anglais.

### **c Valorisation et la diffusion des travaux**

La valorisation et la diffusion des travaux (séminaires, conférences…) n'est pas déléguée au prestataire. Elle sera prise en charge conjointement par l'Association DPCC et l'institut YYYY :

# **4 Propriété intellectuelle des livrables**

### **Les livrables sont propriété conjointe de l'association DPCC et de l'institut YYY**

# **5. Règles de financement**

### **a. Nature des porteurs de projets**

Le présent appel à projets vise tous les types d’acteurs (publics ou privés, en particulier bureau d'études et centres de recherche), dès lors que ces acteurs sont dotés d’une personnalité morale et que leur capacité à traiter une partie de la prestation est avérée.

La coordination et la coopération entre acteurs de compétences et disciplines variées est indispensable.

### **b. Modalités de financement et dépenses éligibles**

Etablies suivant les règles de financement de l'institut YYY et compte tenu de l'accord entre l'institut YYY et l'association DPCC.

# **6. Processus de sélection**

### **a. Critère de recevabilité et d’éligibilité**

Pour être recevables, les dossiers devront être adressés complets dans les temps impartis énoncés ci-après.

Est éligible :

- toute personne morale dont la santé financière est saine et dont l’activité s’inscrit dans le périmètre de cet appel à projets,

- ayant au minimum 2 ans d’existence ou étant liée juridiquement à une entité ayant au minimum 2 ans d’existence.

L’appel à projets souhaite encourager le renforcement des coopérations existantes et la création de coopérations originales entre acteurs publics et privés, acteurs historiques et émergents.

La constitution de consortium est nécessaire. Il est impératif de désigner une personne morale juridiquement porteuse du projet et de définir un accord de consortium détaillant notamment les règles de gestion et de coopération/partage des tâches entre les participants. Une copie de cet accord devra être fournie par les porteurs de projets lauréats, en amont de leur conventionnement avec l’institut YYY.

### **b. Critères de sélection**

#### **Les projets seront choisis en fonction des points suivants :**

- pertinence de la proposition au regard des besoins de l'Association DPCC

- qualité et densité des partenariats envisagés,

- ambition en matière de résultats et d'accessibilité (pédagogie)

- qualité et crédibilité du porteur de projet et des composantes associées au consortium : compétences et expériences réunies au sein du projet ; qualité de la gouvernance envisagée ; qualité du modèle économique ; qualité du système d’informations et modalités proposées pour faciliter l'accès aux travaux en cours.

### **c. Modalités de sélection des projets**

L'institut YYY s’assure de la recevabilité et de l’éligibilité des projets tandis que l'Association DPCC évalue la pertinence de la réponse proposée par le candidat.

Le comité de sélection est composé des membres du bureau de l'association DPCC et d'un membre de l'institut YYY.

Une seule proposition sera retenue.

### **d. Transparence du processus**

Les documents transmis dans le cadre de cet appel à projets sont soumis à la plus stricte confidentialité et ne sont utilisés que pour la bonne marche du processus de sélection.

Toute personne ayant un intérêt personnel à agir dans les projets sélectionnés devra s’abstenir de donner son avis.

Les résultats de l’appel à projets font l’objet d’une notification à chacun des porteurs candidats.

# **7. Mise en œuvre, suivi du projet et allocation des fonds**

### **a. Conventionnement**

Une convention sera établie avec le lauréat. Elle précisera notamment : le contenu du projet ; le calendrier prévisionnel de déploiement ; les éléments d’appréciation nécessaires à l’analyse de la conformité des aides (durée, coûts financés, …) ; le montant des tranches, les critères et le calendrier prévisionnel de déclenchement des tranches successives ; les modalités de suivi ; les modalités de communication ; etc.

### **b. Comité de pilotage**

Un comité de pilotage se réunit tous les trois mois pour suivre l'ensemble de la prestation.

Il est composé d'un représentant de l'institut YYY et des membres de l'association DPCC désignés par son bureau pour la représenter.

### **c. Evaluation**

L’évaluation de la qualité du diagnostic est essentielle avant, pendant et après la prestation.

Le porteur de projet documentera la conduite de son projet de façon détaillée, pour favoriser la capitalisation des expériences. Il s’engage à renseigner des indicateurs conçus par l'Association DPCC

Le porteur de projet propose des éléments de méthode et une série d’indicateurs documentant plus spécifiquement le déroulé de sa mission la qualité des livrables requis.

Le porteur de projet devra pouvoir s’appuyer sur un système d’informations à la fois riche et pertinent et sur des modalités de suivi et d’évaluation lui permettant, le cas échéant, de proposer des actions correctives ou d’adapter son schéma d’intervention.

La documentation rendant compte des actions financées dans le cadre de cet appel à projets, de leurs résultats et de leur impact, a vocation à être rendue publique au terme du processus, avec un souci de partage de l’information à l’ensemble des parties prenantes, dans l’intérêt général.

### **d. Communication**

Les lauréats devront respecter les règles de communication suivantes :

• Apposition du logo de l'association DPCC et de l'institut YYY, sur tous les documents de présentation de leur action ;

• La communication publique mettant le projet en avant est assurée uniquement par l'Association DPCC et l'institut YYY conformément à leur accord de partenariat du XX/XX/20.

### **e. Confidentialité des données personnelles**

A adapter (lien à faire avec la gestion des données couvertes par le secret statistique)

# **8. Dépôt des dossiers et demande de renseignements**

L’appel à projets est ouvert pour une période de 3 mois, à compter du XX/XX/2021.

L’instruction, l’évaluation et le classement des dossiers par le comité de sélection se feront en une seule session.

La clôture de l’appel à projets est fixée xxxx2021. Pour pouvoir être instruits et évalués, les dossiers devront impérativement être déposés complets, sous forme électronique, avant cette date de clôture, la date et l’heure de réception faisant foi.

Les dossiers de soumission doivent être déposés sur le site [www.XXX.yyy](http://www.xxx.yyy) selon les modalités de l'institut YYY

Tout dossier transmis uniquement en version papier ne sera pas étudié.

Pour toute demande de renseignements sur le présent appel à projets, vous pouvez poser vos questions en sélectionnant cet appel à projets, rubrique « Appel à projet DPCC», sur le site :

www.XXX.yyy

Les modalités techniques de dépôt en ligne des dossiers de soumission sont détaillées en Annexe 2 du présent cahier des charges.

# **Annexe 1 : Contenu du dossier de candidature**

Le dossier de candidature, accessible sur le site de la consultation, devra comporter l’ensemble des éléments nécessaires à l’évaluation du projet. Il devra être transmis complet et comporter les pièces suivantes :

1. Lettre officielle de soumission de candidature, (cf. modèle fourni en partie II du dossier de candidature);

2. Fiche d’identification du porteur de projet (cf. modèle fourni en partie II);

3. Si le porteur de projet agit au nom d’un consortium :

a. Fiches d’identification des partenaires du consortium (cf. modèle fourni en partie II);

b. Lettres de mandat des partenaires du porteur de projet l’autorisant à les représenter au nom du consortium constitué pour le projet (cf. modèle fourni en partie II) ;

c. Accord de consortium signé ou projet d’accord (format libre) ;

4. Fiche de synthèse du projet (cf. modèle fourni en partie II);

5. Note de présentation du projet en 12 pages environ (cf. modèle fourni en partie II), en mettant notamment en avant :

a-la pertinence de la proposition au regard des besoins de l'Association DPCC

b-la qualité des partenariats multidisciplinaires

c-l’ambition en matière de résultats

6. Annexes financières du dossier de candidature : tableau prévisionnel détaillant les dépenses du projet par nature, par structure et par an ; plan de financement exprimant le besoin de financement sur la durée du projet ; tableau de synthèse emplois/ressources du projet (les tableaux en format « .xls » sont fournis).

7. Autres documents que le candidat devra fournir :

a. lettres d’engagement ou de manifestation d’intérêts (format libre ne dépassant pas une page) à l’égard du projet de la part des structures publiques ou privées soutenant (financièrement ou non) la démarche ;

b. CV des personnes clés ;

c. fiche SIREN de moins de trois mois ;

d. un document attestant du pouvoir de signature du représentant légal du porteur de projet ;

e. comptes annuels approuvés sur les trois dernières années (ou tout document permettant de juger de la capacité financière pour les structures n’ayant pas trois ans d’existence).

En complément des dossiers, des auditions des porteurs de projets pourront être menées par le comité de sélection.

# **Annexe 2 : Modalités de dépôt en ligne**

Définies par l'institut YYY

# **Annexe 3 : Conseils de l'association DPCC**

### **a Conseils : généraux**

S'appuyer sur le glossaire en annexe 4 de ce cahier des charges pour mieux communiquer entre membres du consortium et avec l’association DPCC.

Laisser place à la créativité, sans ignorer l'existant ; Combiner deux idées contradictoires pour innover : d’une part prêter attention à tout ce qui nous entoure et qu'on ne voit pas, d’autre part considérer que l'essentiel des éléments du puzzle sont déjà sous nos yeux mais qu'il faut trouver les bonnes façons de les assembler.

Questionner ou éviter les schéma préconçus ; s'inspirer des idées, intuitions et réflexes telles que celles d’Edgar Morin pour penser les sujets complexes, partager et creuser ses intuitions.

### **b Pour constituer l'histoire du chômage et de l'emploi**

#### **b1 Etablir une bibliographie et une webographie**

A développer

#### **b2 Pour identifier les variables d'influence**

Partir des idées de solutions pour identifier des causes à intégrer dans le système explicatif général

à faire en amont avec DPCC pour préciser cette partie : déterminer le niveau de finesse pour les marchés de biens et service, le marché du travail, et généralement pour voir la société.

### **c Pour la conception de scénarios contrefactuels**

Différents regards complémentaires peuvent être étayés par autant de modèles, sous réserve de passerelles permettant de vérifier l'absence d'incohérence entre les regards.

#### **c1 Pour le travail de modélisation, distinguer quatre activités qui peuvent être considérées en première approche comme quatre étapes successive**

Activité 1 Identification des variables

Activité 2 Essai d'affectation du rôle des variables

Activité 3 Conception des théories.

Activité 4 Paramétrage puis calibrage/étalonnage

Actualiser les valeurs des variables déjà prise en compte en 2008 dans les travaux vus par le COE

#### **c2 Pour l'activité 2**

Pour la reprise éventuelle les idées et travaux de Jean-Noël Giraud, on pourra considérer les inégalités internes à la France comme variable intermédiaire et les inégalités entre pays comme variables de contexte. En effet, pour DPCC France, on peut choisir (mais ce n'est pas obligé) de considérer que les inégalités de revenus entre pays sont des variables de contexte.

Par ailleurs, l'évolution de la productivité globale des facteurs est peut-être une variable clé mais on ne peut pas la prendre comme déterminant du système : si cette variable doit apparaître dans l'explication, il faut la prendre un résultat intermédiaire dont les effets sont à évaluer.

Comme le préconisait le COE en 2008, on a notamment besoin d'une analyse à la fois macro- et micro-économique fondée sur liens entre flux sur le marché du travail et dynamique de croissance Il est donc normal que certaines variables soient à la fois "micro" et "macro" Par exemple, la différenciation entre réfugiés politiques et émigration économique est à la fois "micro" et "macro". Elle nécessite un jugement sur les motivations individuelles (dimension "micro") , et en même temps cette distinction constitue un essai de gestion de la main d'œuvre (dimension "macro").

#### **c3 Conseils pour le calibrage**

L'objectif du calibrage consiste d'abord pas ne pas construire des hypothèses en contradiction avec les observations existantes pour toutes les variables disponibles.

**Pistes pour micro-scénarios (Micro-scénarios = scénarios partiels relatifs à une composante du système)**

Exploitations d'idées micro-économiques

**Piste 1 (issues des travaux du COE 2008)**

La persistance du chômage à un niveau élevé a conduit les économistes à développer de nouvelles approches, plus micro-économiques, susceptibles d’expliquer les performances observées et leurs divergences. Les travaux sur les institutions du marché du travail se sont alors multipliés et ont mené, à la suite notamment de l’Etude de l’OCDE sur l’emploi en 1994, à une focalisation sur les « rigidités » du marché du travail. Depuis, les études se sont affinées, notamment en s’appuyant sur les nouvelles approches en termes de flux sur le marché du travail, et ont apporté des éléments de compréhension de phénomènes complexes n’obéissant pas à une logique binaire. Ces travaux ont notamment été présentés par Francis Kramarz, John Martin et Jacques Freyssinet.

**Piste 2 Impact de la protection sociale des chômeurs**

Prendre en compte le plus finement possible le détail des activités pour voir les processus de création et destruction d’activités et d’emplois

Eviter des explications en terme de NAIRU (le groupe de travail du COE 2008 lui-même reconnaissait que ce n’était pas opérant) car cela inviterait à écarter des explications simultanément micro et macro-économiques

### **d Pour les supports pédagogiques**

Des animations seront nécessaires pour illustrer le plus visuellement possible les liens entre les micro-scénarios, l'échelle des individus et l'échelle du système socio-économique. Independamment des contenus exposés, les formes présentées ci-après constituent des pistes intéressantes https://www.youtube.com/watch?v=u8Sx0C7pVkI https://www.youtube.com/watch?time\_continue=22&v=3PPVeNcfCTI

### **e Pour la réalisation des supports de modélisation**

Prévoir un temps de de délibération et de validation avec l'Association DPCC pour maintenir ou non dans le modèle des variables dépourvues de quantification préexistante.

# **Annexe 4 : Glossaire**

## **glossaire (repris de futurible)**

*NB : ce glossaire va évoluer au fur et à mesure des questions et échanges au sein du collectif des demandeurs d’explication. Pour démarrer, nous avons repris un glossaire employé par utilisé par l’association Futurible, association qui fait référence dans le domaine de la prospective. L’objectif cependant n’est pas de faire autorité avec un dictionnaire fixé à l’avance mais de construire une référence commune qui facilite les échanges d’abord au sein du collectif des demandeurs d’explication, ensuite avec les futurs groupements de producteurs d’explication.*

### **Enjeu :**

problématique identifiée qui porte en elle un potentiel de changements, positifs (opportunités) ou négatifs (menaces) et qu’il est nécessaire de prendre en compte pour construire une prospective et déterminer une stratégie. L’enjeu est ce qui, sur le terrain ou le champ de bataille, peut être perdu ou gagné. Un des rôles de la prospective consiste à identifier des enjeux futurs, imaginables, et , surtout de long terme.

### **Hypothèse :**

évolution ou état possible d'une variable à un horizon donné.

### **Hypothèse tendancielle :**

hypothèse reposant sur la prolongation de la tendance passée.

### **Indicateurs :**

instruments de mesure ou d’observation de la tendance. Indices, ratios ou listes de faits permettant de mesurer ou d'observer l'évolution d’une variable dans le temps.

### **Macro-scénario :**

ou scénarios globaux relatifs à l’ensemble du système.

### **Micro-scénarios :**

scénarios partiels relatifs à une composante du système

### **Scénario :**

jeu cohérent d'hypothèses conduisant d’une situation d’origine à une situation future. Un scénario est une description du système à un horizon donné et du cheminement conduisant à son état final.

### **Scénario CONTREFACTUEL :**

Jeu cohérent d'hypothèses conduisant d’une situation passée (par exemple le plein emploi en 1960) à une situation fictive (par exemple le plein emploi en 2018).

### **Scénarios exploratoires :**

scénarios explorant le spectre des futurs possibles

### **Scénarios normatifs ou stratégiques :**

scénarios explorant le spectre des futurs souhaitables et réalisables.

### **Signal faible ou fait porteur d’avenir :**

signes intimes dans leurs dimensions présentes mais potentiellement immenses par les conséquences virtuelles. La plupart des facteurs de changement politiques, économiques, technologiques ou culturels sont des variables à peine perceptibles aujourd'hui qui peuvent constituer les tendances lourdes de demain.

### **Tendance :**

une tendance est une transformation mesurable ou observable au sein d’un système donné, et qui porte en germe les dynamiques des comportements futurs de ce système.

### **Tendance lourde :**

transformation significative et sur une période suffisamment longue pour que l'on puisse prévoir son évolution dans le temps. Une variable ou un facteur d'influence caractérisé par une tendance lourde ne donnera lieu qu’à une seule hypothèse prospective.

### **Variable (d'influence) :**

est un facteur, un paramètre, ou un déterminant qui influe sur le système. Elément du système qui exerce ou est susceptible d'exercer une influence sur le problème étudié. Souvent une variable dans un système prospectif est un mélange de facteur et d'acteur (un facteur évolue le plus souvent sous l'influence d’un acteur ou de plusieurs acteurs).

Pour faire un parallèle avec une enquête criminelle, les variables d’influence sont seulement des « suspects ». Elles sont seulement susceptibles d’être incriminées comme causes du drame, à savoir le chômage de masse au cours de ces quarante dernières années. Elles peuvent aussi avoir joué un rôle positif en évitant une aggravation de la situation. L’ enquêteur -producteur d’explication ne devra donc pas présumer à l’avance de la culpabilité d’une variable d’influence. Il lui faudra en revanche préciser le rôle de chaque variable d’influence dans le drame qui s’est joué, quitte à démontrer l’absolue innocence de la variable suspecte.

### **Variable externe :**

facteur sur lequel l'organisation qui initie la démarche de prospective n’a pas ou peu de pouvoir.

### **Variable interne :**

facteur sur lequel l'organisation qui initie la démarche de prospective a un pouvoir de décision ou de maîtrise

### **Variable-Clé :**

les variables les plus influentes sur le système considéré (les plus dépendantes sont écartées).